

**UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE**

# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année universitaire 2019-2020**

**BULLETIN DES DÉCISIONS n° 8**

**Séance du 10 juillet 2020**



## BULLETIN DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2020

**Votants : 30**  
**Membres présents : 20**  
**Membres représentés : 10**

- **POLITIQUE D'EMPLOIS 2021, PROPOSITIONS DE PUBLICATION DES EMPLOIS DU 2<sup>ND</sup> DEGRÉ, AJUSTEMENT 2020.**

Le Conseil approuve la politique d'emplois 2021 présentée (Annexe 1).

- **ADAPTATION DES CONDITIONS ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL À L'UNIVERSITÉ.**

Le Conseil approuve l'adaptation des conditions et des modalités de mise en œuvre du télétravail présentées.

- **CONVENTION RELATIVE À L'ATTRIBUTION D'AIDE ET DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE.**

Le Conseil approuve la convention proposée.

- **AUTORISATION DE VERSEMENT ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE AUX PERSONNELS MOBILISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ POUR FAIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.**

Le Conseil approuve le versement de la prime exceptionnelle proposée (Annexe 1bis).

- **PROROGATION DE L'ERC TOSSIBERG.**

Le Conseil approuve la prorogation de l'ERC TOSSIBERG jusqu'au 31 décembre 2020.

- **CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL ENTRE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE ET LE CHŒUR ET ORCHESTRE UNIVERSITAIRE RÉGIONAL DE CAEN NORMANDIE.**

Le Conseil approuve la convention proposée.

- **CONVENTIONS DE REVERSEMENT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME ERASMUS+.**

Le Conseil approuve les conventions de reversement proposées.

- **DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ À VILLERS-BOCAGE.**

Le Conseil constate la désaffectation et approuve le déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier situé à Villers Bocage.

- **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021.**

Le Conseil approuve le calendrier pour l'année universitaire 2020-2021.

- **ACCEPTATION DE PLANS DE FINANCEMENT.**

Le Conseil approuve les plans de financement pour la recherche proposés (Annexe 2).

- **RÈGLEMENT POUR L'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ.**

Le Conseil approuve le règlement proposé.

- **INTRODUCTION DES MINEURES SANTÉ DANS LES MAQUETTES DES LICENCES AVEC OPTION ACCÈS SANTÉ.**

Le Conseil approuve la création des mineures santé proposée.

- **PRÉSENTATION DE LA MAQUETTE DU PARCOURS XL-CHEM POUR LE MASTER DE CHIMIE**

Le Conseil approuve la maquette présentée.

- **ÉLARGISSEMENT DU DISPOSITIF DE PRÉPROFESSIONNALISATION AUX LICENCES LLCER (ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL), À LA LICENCE MIASHS ET À LA LICENCE DE MATHÉMATIQUES.**

Le Conseil approuve l'élargissement de ce dispositif aux licences mentionnées.

- **MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020.**

Le Conseil approuve les demandes de modifications du calendrier universitaire proposées.

- **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS.**

Le Conseil approuve les modifications d'organisation des enseignements proposées.

- **CONVENTION D'APPLICATION RELATIVE A L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE CPGE DE L'ACADÉMIE DE CAEN A L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE.**

Le Conseil approuve la convention d'application proposée.

- **MOTION**

Le Conseil adopte la motion relative à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (Annexe 3).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université



Pierre DENISE



STRUCTURE	SECTION CNU OU DISCIPLINE PROPOSEE	AJUSTEMENTS RENTREE 2020	POLITIQUE D'EMPLOI 2021	N° DU POSTE
<b>CARRE INTERNATIONAL</b>				
PRAG - Professeur agrege	Anglais	-	PUBLICATION	PRCE0796
PRAG - Professeur agrege	Anglais	Prof. Cont. 2dg Anglais	PUBLICATION	PRCE1274
<b>ESIX NORMANDIE</b>				
PRAG - Professeur agrege	Gestion de production	HC	PUBLICATION	60MCF1375
<b>IAE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 01 Drt. Priv. Sc. Crim.	HC	PUBLICATION	01MCF1005
MCF - Maitre de conf.	CNU 19 Socio., demographie	Prof. Cont. 2dg Sciences de gestion	Prof. Cont. 2dg Sciences de gestion	19MCF0710
<b>INSPE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 23 Geo. phys. & autres	HC	PUBLICATION	19MCF0106
PRAG - Professeur agrege	Anglais	Titulaire affecté à temps partagé	Titulaire affecté à temps partagé	PREC0089
PRAG - Professeur agrege	Technologie - Arts plastiques - EPS - Numérique	Titulaire affecté à temps partagé	Titulaire affecté à temps partagé	PRAG0102
<b>SUAPS</b>				
PRAG - Professeur agrege	Educat. Phys. Sport	Titulaire affecté à titre provisoire	PUBLICATION	PRCE0873
<b>UFR DE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES</b>				
PR - Professeur univ.	CNU 01 Drt. Priv. Sc. Crim.	ATER LAS	ATER LAS	01MCF0347
PR - Professeur univ.	CNU 02 Drt Public	HC	PUBLICATION	02PR0009
<b>UFR DE PSYCHOLOGIE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	-	16MCF0767
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	ATER 100%	16MCF0888
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	PUBLICATION	16MCF1162
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	PUBLICATION	16MCF1198
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	Enseignant contractuel	ATER 100%	16MCF0423
<b>UFR DES LVE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 12 Lang. & litt. Germ.	-	ATER 100%	12MCF0668
MCF - Maitre de conf.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	ATER 50%	-	14MCF0970
MCF - Maitre de conf.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	Prof. Cont. 2dg Italien	PUBLICATION	14MCF0663
PR - Professeur univ.	CNU 11 Lang. & litt. Ang.	ATER 100%	PUBLICATION	11MCF0137
PR - Professeur univ.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	ATER 50%	PUBLICATION	14PR0778
PRAG - Professeur agrege	Espagnol	Prof. Cont. 2dg Espagnol	PUBLICATION	PRAG1024
MAIT - Maitres langue etran	CNU 12 Lang. & litt. Germ.	MAIT - Maitres langue etran	MAIT - Maitres langue etran	12LECT1423
<b>UFR DES SCIENCES</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 30 Milieux dilués et optiques	ATER LAS	ATER LAS	30MCF0820
MCF - Maitre de conf.	CNU 36 Terre solide	ATER 100%	PUBLICATION	36MCF0470
MCF - Maitre de conf.	CNU 63 Electronique	ATER LAS	ATER LAS	63MCF0241
MCF - Maitre de conf.	CNU 66 Physiologie	ATER 100%	PUBLICATION	66MCF0919
MCF - Maitre de conf.	CNU 68 Biologie des organismes	ATER 100%	PUBLICATION	68MCF0447
MCF - Maitre de conf.	CNU 69 Neurosciences	-	PUBLICATION	69MCF----
PR - Professeur univ.	CNU 25 Mathématiques	ATER 100%	PUBLICATION	25PR0018
PR - Professeur univ.	CNU 27 Informatique	ATER 100%	PUBLICATION	27PR1556
PR - Professeur univ.	CNU 33 Chim. des matériaux	ATER LAS	ATER LAS	33MCF0261
PR - Professeur univ.	CNU 60 Mécan. Mécan.général.	ATER 100%	PUBLICATION	60PR1524
PR - Professeur univ.	CNU 64 Biochimie, Biologie	ATER ACAD 50%	-	64PR1353
<b>UFR DES STAPS</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	ATER 100%	74MCF1085
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	PUBLICATION	74MCF1019
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	PUBLICATION LAS	74MCF0833
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER LAS	PUBLICATION	74MCF1398
<b>UFR HSS</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 07 Sciences du langage	ATER 100%	PUBLICATION	07MCF0478
MCF - Maitre de conf.	CNU 09 Lang. & litt. franc.	ATER 100%	PUBLICATION	10MCF1126
MCF - Maitre de conf.	CNU 19 Socio., demographie	ATER 100%	PUBLICATION	19MCF0528
MCF - Maitre de conf.	CNU 21 Histoire ancienne	ATER 100%	ATER 100%	21MCF1544
MCF - Maitre de conf.	CNU 70 Sc. De l'éducation	ATER 100%	PUBLICATION	70MCF1018
PR - Professeur univ.	CNU 09 Lang. & litt. franc.	HC	PUBLICATION	09MCF0284
PR - Professeur univ.	CNU 18 Arts	ATER 50%	ATER 50%	18PR1252
PR - Professeur univ.	CNU 19 Socio., demographie	HC	PUBLICATION	19PR1376
PR - Professeur univ.	CNU 22 Histoire moderne	ATER 100%	PUBLICATION	22MCF0288
<b>UFR SANTE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 86 Sciences du médicament	ATER 100%	PUBLICATION	86MCF0608
<b>UFR SEGGAT</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 05 Sc. Economiques	ATER 100%	ATER 100%	05MCF1066
MCF - Maitre de conf.	CNU 05 Sc. Economiques	ATER LAS	PUBLICATION LAS	05MCF1441
MCF - Maitre de conf.	CNU 23 Geo. phys. & autres	ATER 100%	ATER 100%	23MCF0299
PR - Professeur univ.	CNU 06 Sciences de gestion	ATER 100%	PUBLICATION	06PR0010
<b>IUT GON POLE ALENCON</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 06 Sciences de gestion	ATER 100%	PUBLICATION	05MCF1489
MCF - Maitre de conf.	CNU 60 Mécan. Mécan.général.	ATER 100%	PUBLICATION	63MCF1317
<b>IUT GON POLE CAEN</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 61 Genie informatique	REINTEGRATION	POSTE POURVU	61MCF1471
MCF - Maitre de conf.	CNU 62 Energétique, génie des procédés	Prof. Cont. 2dg Scien.phy.-phy.appli	PUBLICATION	PRAG1226
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	HC	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PRAG1268
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PUBLICATION	PRCE0795
PRAG - Professeur agrege	Lettres modernes	Prof. Cont. 2dg Lettres modernes	Prof. Cont. 2dg Lettres modernes	PRCE1109
PRCE - Professeur certifie	Anglais	Prof. Cont. 2dg Anglais	PUBLICATION	PRCE0689
<b>IUT GON POLE CHERBOURG</b>				
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PUBLICATION	PRCE1034
PRAG - Professeur agrege	Lettres modernes	ATER 100%	PUBLICATION	PAST8010

Étiquettes de lignes	Nombre de N° DU POSTE
<b>PUBLICATION</b>	<b>38</b>
MCF - Maitre de conf.	19
PR - Professeur univ.	10
PRAG - Professeur agrege	8
PRCE - Professeur certifie	1
<b>PUBLICATION LAS</b>	<b>2</b>
MCF - Maitre de conf.	2
<b>Titulaire affecté à temps partagé</b>	<b>2</b>
PRAG - Professeur agrege	2
<b>Total général</b>	<b>42</b>

MESURE PROPOSEE	ANNEE PROPOSEE	ETAT AU 01/09/2020 DES POSTES ETUDIES EN POLITIQUE D'EMPLOI	Plafond	CATEGORIE D'EMPLOI PROPOSEE	BAP	STRUCTURE PROPOSEE DE RATTACHEMENT DU POSTE	EMPLOI
<b>Soutien à la formation &amp; transformations pédagogiques</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP F	IUT GON	Chargé de communication
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP E	IUT GON	TECH BAP E
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire scolarité LAS
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, ATRF	P2	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR PSYCHOLOGIE	Gestionnaire formation continue
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SEGGAT	Gestionnaire scolarité LAS
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR STAPS	Gestionnaire scolarité LAS
Reconduction	2020	N° 39146 / 58678F, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	IUT GON	ATRF BAP J
Reconduction	2020	N° 19033 / COMPCDI21, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR DROIT	Gestionnaire scolarité
Reconduction	2020	N° 31815 / WE0024, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire scolarité LAS
Requalification	2020	N° 29431, Plafond 2, ASI	P2	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	IGE BAP F
Requalification	2020	N° 40786 / 20200424A, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	UFR DES SCIENCES	Responsable scolarité campus 1 & 2
Requalification	2020	N° 31848 / 68448A, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Adjoint responsable scolarité campus 2
Suppression d'emploi	2020	N° 39088 / 56911K, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Suppression d'emploi	2020	N° 39120 / 02446J, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	Ingénieur pédagogique
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 2, IGE	P2	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU pour UFR PSYCHO	Ingénieur pédagogique formation continue
Reconduction	2021	N° 39111 / 50317T, Plafond 1, ADJENES	P1	Adjoint administratif education nationale enseignement supérieur	BAP J	IUT GON	Secrétariat de département
Requalification	2021	N° 25652 / TCHNES-2014 Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP F	CEMU	ASI BAP F
Requalification	2021	N° 7702 / 40636V, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	ESIX Normandie	Responsable atelier et maintenance
Requalification	2021	N° 31504 / 02350E, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SANTE	Technicien administratif
Requalification	2021	N° 28768 / 29402J, Plafond 1, ADJENES	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SEGGAT	Gestionnaire formation continue
Création d'emploi	2022	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	Ingénieur pédagogique
Requalification	2022	N° - / - , Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire formation continue
<b>Accompagnement des étudiants et des personnels</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	DEVE	Adjoint-e DEVE en charge du handicap
Requalification	2020	N° 6439 / 72741S, Plafond 1, ASI	P1	Ingénieur d'études - DSID	BAP E	SCD	Adjoint au responsable DSID
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1	P1	Psychologue Education Nationale		EOI	Psychologue
Reconduction	2021	N° 33735 / 74739N, Plafond 1, CONSERV	P1	Conservateur	BIB	Média-Normandie	Directrice (eur) Média-Normandie
Reconduction	2021	N° 8111 / 75538G, Plafond 1, MAG	P1	Magasinier	BIB	SCD	Magasinier
Reconduction	2021	N° 8121 / 75549U, Plafond 1, MAG	P1	Magasinier	BIB	SCD	Magasinier
Redéploiement	2021	N° 39080 / WE063, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP F	SCD	ATRF BAP F
Requalification	2021	N° 8158 / 51228H, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	DRH/ DP	Assistant-e direction
Requalification	2021	N° 33715 / 04981P, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	SMPP	Secrétariat médical
<b>Soutien à la recherche</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, I ASI	P1	Assistant ingénieur	BAP C	UFR DES SCIENCES/ M2C	Assistant ingénieur en expérimentation et techniques expérimentales
Création d'emploi	2020	N° 33913, Plafond 2, TECH 50%	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR HSS- HISTEME	Assistante administrative et de recherche
Requalification	2020	N° 7965 / 58510Y, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP A	CREC	Technicien en expérimentation animale
Requalification	2020	N° 31497 / 72739P, Plafond 1, ASI	P1	Ingénieur d'études	BAP B	UFR SANTE/ISTCT	Ingénieur chimiste
Requalification	2020	N° 31606/72753E Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP B	UFR SANTE	ASI BAP B
Suppression d'emploi	2020	N° 31840 / 19740G, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	UFR DES SCIENCES/ M2C	TECH BAP C
Suppression d'emploi	2020	N° 31862 / 05959C, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP A	UFR DES SCIENCES/ M2C	ATRF BAP A
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP E	UFR SANTE/ CYCERON	IGR BAP E en imagerie multimodale
Création d'emploi	2021	N° I4990 / 202026B, Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP A	UFR SANTE/ ISTS (UMS CYCERON)	IGR BAP A en imagerie chez l'homme
Reconduction	2021	N° 17332 / 230282P, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	CREC	TECH BAP C
Reconduction	2021	N° 31841 / 02345Z, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	UFR DES SCIENCES/ CIMAP	TECH BAP C
Requalification	2021	N° 36632 / 20181121A, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur de recherche	BAP J	DRI	Directrice (eur) adjoint-e
Requalification	2021	N° 17732 / 38335U, Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP J	DRI	Responsable finances, gestion des contrats de recherche
Création d'emploi	2022	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP A	CREC	IGE BAP A en Centre d'Expérimentation animale
<b>Simplification administrative et maîtrise du risque</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, IGE	P2	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	Ingénieur déploiement d'applications
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, ASI	P1	Assistant ingénieur	BAP G	DPL	Adjoint responsable finances DPL
Reconduction	2020	N° 13148 / 58525P, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	IGE BAP E
Requalification	2020	N° 17331 / 18608B, Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP G	DP	Responsable pôle prévention des risques
Requalification	2020	N° 7880 / 02222R, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DP	Technicien de prévention des risques - Equipe mobile HSE
Requalification	2020	N° 38639 / 02396E, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DPL	Gestionnaire des contrôles d'accès
Requalification	2020	N° 31541 / 00998K, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur de recherche	BAP J	UFR SANTE	Directrice administrative de l'UFR SANTE
Suppression d'emploi	2020	N° 39088 / 56911K, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Suppression d'emploi	2020	N° 39120 / 02446J, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 2, ATRF	P2	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	IAE	Gestionnaire finances (apprentissage)
Reconduction	2021	N° 38617 / 55400T, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DPL	TECH BAP G
Reconduction	2021	N° 39150 / 43373H, Plafond 1, AAE	P1	Attaché d'administration de l'Etat	BAP J	IUT GON	Directeur administratif du pôle IUT GON CAEN
Reconduction	2021	N° 503 / 02291R, Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP E	DSI	Pilotage réseau
Reconduction	2021	N° 4224 / 66354Z, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	RSSI
Redéploiement	2021	N° 32031 / 73948D, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	UFR DES SCIENCES	Responsable finances campus 2
Requalification	2021	N° 38665 / COMPCDI17, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP B	DPL	Responsable du bureau du courrier
Requalification	2021	N° 38692 / 2017ATRF-S3, Plafond 1, ADJENES	P1	Assistant ingénieur	BAP J	DFB	Correspondant fonctionnel SIFAC- Référent contrôle interne

## Délibération du conseil d'administration relative à la mise en œuvre de la « Prime exceptionnelle COVID »

### Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 25 ;

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 et notamment son article 19 intégré au code de l'éducation à l'article L954-2 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, notamment son article 11 ;

Vu le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger ;

Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la lettre circulaire de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation DGESIP B2-2 N° 2020-0099 du 26 juin 2020 sur la compensation relative au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

### Délibère :

#### Article 1 : Autorisation de mise en œuvre

Le conseil d'administration autorise le Président de l'université à mettre en œuvre la « Prime exceptionnelle COVID » prévue par le décret n° 2020-570 susvisé, à hauteur de la compensation financière notifiée par la lettre-circulaire susvisée du 26 juin 2020 de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (81 450€)

#### Article 2 : Règles générales d'attribution

Pour déterminer de manière harmonisée les propositions d'attributions individuelles, les règles générales d'attribution sont les suivantes :

- La prime est versée à des personnels BIATSS affectés en composante, service commun ou central et à l'exception des fonctions de direction administrative ou technique
- La prime ne peut être versée qu'en cas de surcroît de travail effectif et important, qu'il ait été effectué en présentiel ou à distance
- Bénéficient prioritairement de la « Prime exceptionnelle COVID », les personnels affectés :
  - o Dans les services de scolarité des composantes
  - o Dans les services communs et centraux pour les fonctions les plus sollicitées pendant la période d'urgence sanitaire, soit par ordre de priorité :
    - Le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU)
    - La Direction du système d'information (DSI) pour les fonctions support, de maintenance informatique et de déploiement applicatifs d'urgence
    - Les personnels impliqués dans l'aide sociale d'urgence en faveur des étudiants
    - La Direction de la prévention (DP)
    - La Direction des ressources humaine (DRH) pour la fonction de supervision de la paye.

#### Article 3 : Règles générales de répartition

Pour ce qui concerne les services de scolarité, un volume financier est délégué aux composantes sur la base d'unités équivalentes au taux n°2 (660€) prévu à l'article 7 du décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 susvisé. Le volume financier associé à chaque composante est calculé en fonction du nombre d'étudiants inscrits, du nombre de stagiaires et du nombre d'alternants, reflétant ainsi le surcroît d'activité :

ESIX Normandie	2
IAE Caen, École univ. de Management	6
IUT Grand Ouest Normandie	9
Inst. Nat. Sup. Professorat et Education	5
UFR Humanités et Sciences Sociales	4
UFR SEGGAT	2
UFR STAPS	3
UFR Santé	17
UFR de Droit, AES et admin. Publique	4
UFR de Psychologie	2
UFR des Langues Vivantes Étrangères	3
UFR des Sciences	5



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

**REMEMBER** : L'étude REMEMBER fait partie du programme de recherche transdisciplinaire "13-Novembre" d'une durée de 12 ans dirigé par Francis Eustache (DE EPHE) et Denis Peschanski (DR CNRS). Ce programme vise à mieux comprendre les processus interagissant dans la construction de la mémoire individuelle et collective des attentats terroristes de Paris du 13 novembre 2015. L'étude REMEMBER, pilotée par Pierre Gagnepain (CR Inserm) au sein de l'unité Inserm NIMH, est une étude longitudinale (T1 : 2016-2017, T2 : 2018-2019, T3 : 2020-2022) en imagerie cérébrale menée au centre Cyceron, complétée par des examens psychopathologiques et neuropsychologiques menés au Pôle de Formation et de Recherche en Santé de Caen. Cette étude vise principalement à comprendre, dans une cohorte de 120 survivants des attentats et 78 participants témoins non exposés, le rôle des réseaux cérébraux associés au contrôle de la mémoire dans les trajectoires cliniques post-attentat. Elle se focalise plus spécifiquement sur les marqueurs cérébraux structurels et neurofonctionnels associés à la résilience, mais également aux dysfonctionnements cérébraux retrouvés dans le trouble de stress post-traumatique (TSPT). Afin de mieux appréhender ces mécanismes de contrôle de la mémoire, le programme s'articule autour d'un paradigme permettant d'étudier la suppression de la récupération involontaire de souvenirs intrusifs (mais inoffensifs et neutres pour le participant), ainsi que ses conséquences. Ce paradigme permet donc de modéliser les mécanismes de contrôle inhibiteurs des intrusions, et de quantifier leur engagement par le biais de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf). Les premiers résultats (Mary et al., Science, 2020) montrent qu'au cours du rappel involontaire de ces souvenirs intrusifs, les personnes non exposées et exposées, mais résilientes (i.e. sans TSPT) pouvaient supprimer de façon adaptative l'activité de la mémoire, mais pas les personnes exposées ayant développé un TSPT. Ces données suggèrent que la capacité de supprimer des souvenirs est essentielle à une adaptation post-traumatique positive. La perturbation généralisée du système de contrôle de la mémoire pourrait, en revanche, expliquer la persistance du souvenir traumatique chez les personnes souffrant de TSPT. Dans la continuité de ces travaux, la Phase 3 du projet constituera une opportunité de mieux comprendre les fondements neurobiologiques de ces perturbations et de leurs répercussions comportementales pour les victimes et leurs proches.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE LABEL d'Excellence  « CBSB »	Laboratoire : ISTCT  Directeur : M. BERNAUDIN  RS : Cécille PERRIO	Programme 13-novembre – REMEMBER  01/06/2020 au 31/12/2023	Total : 150 800 €	Total : 150 800 €  Dont 110 000€ en personnel (IR 24 mois)	Total : 0 €

Avis de la CEF du : 03/07/2020 : avis favorable  
Avis de la Commission de la recherche du : 07/07/2020  
Décision du Conseil d'Administration du : 10/07/2020

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,  
Pierre DENISE



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

**MINMACS** : Le projet d'EUR MINMACS Graduate School (Mathématiques et Sciences de l'Information en Normandie) déposé lors des AAP du PIA en 2017 puis 2019, a été chaque fois noté A par le jury international et proposé pour financement. Il s'appuie sur la récente structuration de la recherche et de la formation en sciences du numérique en Normandie autour de 6 laboratoires, 2 fédérations CNRS, 5

établissements, 2 instituts CNRS, 1 école doctorale et 1 pôle stratégique de formation et de recherche. Son ambition est de rassembler nos forces autour du continuum formation-recherche derrière une bannière emblématique et ainsi d'atteindre une reconnaissance au meilleur niveau international. Pour atteindre ce statut, le périmètre scientifique a été resserré autour de deux grands axes bi-disciplinaires :

l'Informatique Mathématique et la Science des Données. Ces deux thèmes complémentaires représentent les domaines d'excellence dans lesquels la qualité de la formation et la recherche en Normandie se distingue particulièrement (publications, prix et distinctions, débouchés des diplômés ...). En s'appuyant sur l'existant, un Master bi-disciplinaire construit autour de deux parcours correspondant à ces deux grands axes donnera plus de visibilité à nos domaines d'excellence. Assistés par des tuteurs pédagogiques, les étudiants, sélectionnés de manière renforcée selon les plus hauts standards internationaux, construiront leur cursus à la carte. Les cursus pourront déboucher sur une insertion après Master (avec un club de partenaires socioéconomiques et une association d' alumni) ou sur une poursuite en thèse. La mise en oeuvre passera par un développement de l'attractivité internationale et de la mobilité entrante et sortante en capitalisant sur le réseau existant de partenaires à l'étranger, notamment avec des accords de co-diplomation et un Master international, un renforcement du continuum formation-recherche par une immersion des étudiants dans les laboratoires sur de longues périodes et en faisant le lien avec le programme doctoral et enfin un lien retravaillé avec le programme undergraduate NCU via notamment du tutorat étudiant et une école d'été annuelle.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE LABEL d'Excellence  « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC  Directeur : M. ROSENBERGER  RS : Mohamed-jalal FADILI	Graduate School MINMACS (Mathématiques et Sciences de l'Information en Normandie)  01/09/2020 au 31/12/2024	<b>Total : 497 000 €</b>	<b>Total : 497 000 €</b>	<b>Total : 0 €</b>

Avis de la CEF du : 03/07/2020

Avis de la Commission de la recherche du : 07/07/2020

Décision du Conseil d'Administration du : 10/07/2020

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

**MOTION**

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie réuni le 10 juillet 2020, après avoir pris connaissance du contenu du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour les années 2021 à 2030 (« LPPR ») et à la lumière de la position du 12 février prise par le conseil académique CAc et l'assemblée des directeurs d'unités de recherche de l'université, se félicite de l'effort budgétaire important programmé en faveur de la recherche, de la revalorisation des carrières et de l'emploi.

**Néanmoins, le conseil d'administration déplore que la loi**

- ne réponde pas au sous-financement chronique des universités et ne permette pas de rattraper l'important retard pris par les universités françaises ;
- ne prévoit un accroissement de l'effort de financement de la recherche que sur le mode d'appels à projet compétitifs et pas par l'intermédiaire d'une augmentation de crédits pérennes ;
- Néglige le fait qu'il n'y a pas de recherche forte sans une formation de haute qualité qui s'y adosse ; ce continuum est une spécificité des universités, premières contributrices à la production des connaissances. Une loi ne concernant que la recherche et n'englobant pas la formation passera en partie à côté de la cible ;
- introduise une voie concurrente de recrutements des enseignants-chercheurs.

Le conseil d'administration estime que ce projet de loi, en l'état, renforcera la répartition inéquitable des moyens de recherche sur le territoire national. Les principaux bénéficiaires de la loi seront les dix universités Idex, renforçant ainsi l'existant dont le bilan n'a jamais été réalisé. Le territoire normand, sur lequel la présence des organismes de recherche est faible et qui n'abrite pas d'université Idex, s'en trouvera marginalisé.

C'est pourquoi, le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie affirme la nécessité de renforcer significativement les dotations annuelles des universités. Ceci ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une loi de programmation pluriannuelle qui porte à la fois sur la recherche et l'enseignement supérieur et soutenant ces deux missions, n'obligeant pas certaines universités, faute de moyens, à devoir délaisser la recherche du fait de leur charge d'enseignement.